

Vœux 2005 au Conseil Général

Lundi 24 janvier, en fin de soirée, dans les salons d'honneur de l'hôtel du département, le président du conseil général, Jean-Noël Guérini, a tenu à honorer la grande famille des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône en lui présentant ses vœux pour l'année 2005.

Dans son allocution, le président du conseil général, dans une ambiance empreinte d'émotion, a rendu un vibrant hommage à notre collègue Frédéric Maggiani, gravement brûlé lors de l'incendie du Rove du 27 juillet dernier. Il a remis à Frédéric la médaille du département ainsi qu'à nos collègues du centre de secours de Vitrolles, Jean-Patrick Barbera et Albert Porta qui lui ont porté secours.

Le président Guérini a souhaité également réaffirmer son attachement au SDIS des Bouches-du-Rhône en rappelant qu'aucune remise en cause n'est envisagée au niveau des plans d'équipement en matériel, ni dans les programmes de construction et d'aménagement des casernes.

Le Capitaine Robert Fernandez, au nom de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Bouches-du-Rhône, après avoir fait part de ses inquiétudes sur la récente loi de modernisation de la sécurité civile, a chaleureusement remercié le président du conseil général et lui a remis un superbe casque de pompier datant du 19^e siècle.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée en présence du Président du Conseil d'Administration, Jean-Pierre Maggi, du Directeur Départemental, le colonel Luc Jorda, des élus du conseil d'administration du SDIS, de nombreux maires du département, du préfet de police et du directeur de cabinet du préfet de région.

Près de 500 personnes issues des groupements fonctionnels et territoriaux, des écoles de jeunes sapeurs-pompiers ainsi que l'ensemble des centres de secours du département étaient également présentes à cette cérémonie.



Entrée des autorités

Remise d'un casque du 19^e siècle au Président du Conseil Général

SOMMAIRE :

Page 1

Vœux 2005 au Conseil Général

Page 2

Cross Départemental à Miramas

Formation sur les DSA

Page 3

La Ciotat : Feu sur un catamaran

Arles : Accident de poids lourd sur la RN 113

Page 4

Catastrophe d'Asie du Sud-Est

Cross Départemental à Miramas



Le cross départemental 2005 des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône s'est déroulé samedi 15 janvier à Miramas. Le nombre de coureurs s'est élevé cette année à plus de 700 avec 420 adultes et 288 JSP.



L'objectif est de parvenir l'an prochain à un chiffre de 750 participants : parions qu'il sera atteint et que l'ensemble des personnels du SDIS aura à cœur de suivre l'exemple de notre Directeur Départemental qui a participé à l'édition 2005.



Formation sur les Défibrillateurs Semi-Automatiques (DSA)



Au regard des textes en vigueur, tous les sapeurs-pompiers, d'ici le 1er janvier 2007, devront avoir suivi avec succès le stage d'équipier DSA.

Notre Directeur Départemental n'a pas attendu cette date puisqu'il a effectué ce stage le 7 janvier dernier en compagnie du directeur de l'Ecole Départementale et de nombreux Chefs de Groupements et de Centres.

Ce stage consiste à utiliser et à appréhender la technique du DSA, appareil qui permet à des secouristes intervenant en équipe de traiter de nombreuses victimes en arrêt cardio-respiratoire.

La formation dispensée permet à l'ensemble des participants de se mettre à jour de leur formation continue obligatoire d'équipier CFAPSE.

Plus de 3200 pompiers des Bouches-du-Rhône ont été déjà

formés depuis l'année 2000 : les 1900 pompiers restants sont priés de s'inscrire au plus vite à ce stage.

C'est au cours de sa séance du 13 mars 2000 que le Conseil d'Administration du SDIS des Bouches-du-Rhône a décidé d'équiper les sapeurs-pompiers du département de DSA.

Cet équipement a débuté en décembre 2001 et s'est achevé en décembre 2003.

Il a permis d'acquérir 120 appareils pour un montant global de 380 000. Depuis leur mise en place, le bilan de ces DSA a été : de sauver 20 personnes dont 11 en 2004. Il est à noter que la moyenne d'âge des personnes sauvées est de 48 ans, qu'elles ont toutes bénéficié de gestes de secourisme de la part des témoins et que le DSA les a sauvées avant même l'arrivée d'un médecin.

La Ciotat : Feu de catamaran

Vendredi 22 janvier, vers 19 h 15, un feu de bateau a été signalé au CTA au lieu-dit « La Grande Fosse » au niveau des chantiers navals.

Il s'agissait d'un incendie qui s'est déclenché sur un catamaran de 8 mètres de large sur 17 mètres de long et qui se trouvait à quai et sur cale.

Étant donné le fort mistral, (70 à 80 km/h), toute la difficulté des secours était d'éviter la propagation du feu aux autres bateaux à quai situés à proximité du sinistre.

De plus, le risque était grand de voir le catamaran se briser et d'entraîner dans sa chute par un effet « domino » les autres bateaux qui étaient également sur cale.

Un secteur dépollution a été mis place en préventif étant donné que le bateau en feu contenait 600 litres de gazole : le lendemain de l'intervention, seule une légère pollution contenue par le barrage a été notée.

L'incendie a été circonscrit un peu après 21 heures.

En terme de dégâts, le catamaran, destiné aux croisières de luxe, d'une valeur estimée à 2 Millions d'Euros est considéré totalement hors d'usage même si ses flotteurs n'ont pas été touchés.

Environ quarante-cinq pompiers issus des centres de secours de La Ciotat et de Roquefort-la-Bédoule ont participé à cette intervention.



Arles : Accident de poids-lourd sur la RN113

Mercredi 12 janvier, vers 10 heures 15, un accident de poids lourd s'est produit sur la RN113 sur la commune d'Arles au niveau de la sortie « ZI-Port » dans le sens Arles-Nîmes.

Le véhicule, pour une raison indéterminée s'est retourné dans un virage .

La remorque du poids-lourd n'étant pas stable, les opérations de désincarcération du chauffeur coincé dans sa cabine n'ont pu débuter qu'après une lourde opération de calage ayant nécessité la mise en œuvre de vérins à partir de cellule Berce Force de Vitrolles ainsi que de trois grues.

La désincarcération s'est effectuée avec la plus grande précaution étant donné que la cabine du camion menaçait à tout moment de tomber sur le chauffeur.

Ce dernier, qui est resté conscient durant toutes les opérations de secours, a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital Nord vers 15 heures 30.

Vers 17 heures , les opérations de relevage du camion étant terminées, le flux de circulation est redevenu normal.

Huit engins et environ vingt-cinq pompiers issus des centres de secours d'Arles, de Châteaurenard, de St Martin-de-Crau, de Vitrolles, de Martigues et des Pennes Mirabeau ont participé à cette intervention.

Au vue des photos de l'accident, nous nous rendons mieux compte des difficiles conditions d'interventions des moyens de secours.

On notera aussi que les pompiers étaient revêtus de leurs nouvelles tenues à la norme "haute visibilité".



Catastrophe d'Asie du Sud-Est



Mercredi 5 janvier, à 12 heures, à la Direction et dans l'ensemble des centres de secours du département, le personnel du SDIS 13, comme dans de nombreux endroits en Europe, a tenu à respecter trois minutes de silence en hommage aux victimes de la catastrophe d'Asie du Sud-Est.

Lundi 17 janvier, le Commandant Dumas, chef du centre de secours de Salon-de-Provence est rentré d'Indonésie où il était en mission officielle à l'ambassade de France à Djakarta depuis le 4 janvier 2005 pour une mission de coordination logistique : dès son arrivée à l'aéroport de Marseille-Provence, notre collègue a fait part aux médias des difficultés de coordination dans un pays immense puisque l'île de Sumatra, dévasté par les tsunamis, fait 2000 km de long sur 800 km de large avec des infrastructures routières complètement détruites.

Depuis le 19 janvier, une mission d'aide humanitaire à laquelle participe l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône est partie porter secours aux populations sinistrées du Sri-Lanka.

L'objectif initial sera de rendre l'eau potable, de dispenser des soins et distribuer des médicaments adaptés (en particulier pour la lutte contre les épidémies), de gérer un camp en attendant la reconstruction définitive des habitations des plus

démunis, de créer un dispensaire, des écoles, des villages de toiles et de favoriser la reprise des activités économiques, en particulier la pêche

Ces actions seront localisées à Trincomalee, localité située à la (frontière) entre l'état Sri Lankais et l'opposition Tamoul, qui ne reçoit à ce jour aucune assistance des ONG déjà présentes en Asie du Sud-Est.

La remise en fonction d'une conduite d'eau immergée sur une longueur de 750 mètres nécessitera l'intervention de deux de nos plongeurs : Jean-Jacques Grenaud et Christian More en collaboration étroite avec le Canal de Provence. Ainsi, il sera possible de rendre l'eau potable pour 150 000 personnes sinistrés et éviter les épidémies.

Au niveau de la bande littorale située au sud de l'île comprise entre Galles et Matara, zone, entièrement ravagée par les tsunamis, seront implantés un dispensaire, trois écoles et un camp d'hébergement. Cette dernière action qui nécessite la présence de spécialistes de la logistique post catastrophe naturelle sera coordonnée par nos collègues Philippe Delquié, Alexis De Maria, Jean Pierre Musso et Gérard Bocquillon.

Par la suite des équipes se relayeront par périodes de trois semaines pour conduire l'ensemble des réalisations.

Directeurs associés de la Publication : Jean-Pierre MAGGI / Luc JORDA
Comité de Rédaction : Roland DARROUZES / Marc MOSSE / Daniel FREZE
Rédaction : Stéphane MARI
Photos : Service Communication SDIS 13
Conception : Services Intranet/Internet et GSI du SDIS 13